



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Etats-Unis

Question écrite n° 72368

## Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les conditions de détention des personnes capturées par les forces américaines lors de l'intervention militaire récente en Afghanistan. Les éléments d'information que la presse a pu obtenir font en effet redouter l'emploi de méthodes peu conformes aux droits des prisonniers ou à ceux des détenus de droit commun incarcérés dans les pays démocratiques. Les prisonniers des Américains ont en effet été photographiés enchaînés, les mains entravées dans le dos au moyen de menottes, agenouillés devant les cages qui leur tiennent lieu de cellules, privés enfin de tout moyen de communication : aveuglés par des lunettes noires et les oreilles bouchées. Ce qu'il est possible de connaître de leurs conditions de détention fait craindre de sérieuses atteintes aux droits de l'homme. Il lui demande quelles sont les informations dont dispose le gouvernement.

## Texte de la réponse

Les autorités américaines ont indiqué que les lunettes opaques et les entraves que l'on peut voir sur la photo prise à l'arrière à Guantanamo du premier contingent de prisonniers emmenés par avion d'Afghanistan, ont été portées par les détenus pour des raisons de sécurité. La mission envoyée à Guantanamo par le Gouvernement, pour identifier les ressortissants français détenus, a constaté que ces derniers - qui ne se sont plaints à aucun moment de mauvais traitements - étaient correctement vêtus, nourris et soignés. La France a exprimé le souhait que tous les prisonniers de Guantanamo, quels que soient leur statut juridique et leur nationalité, bénéficient de toutes les garanties reconnues par le droit international y compris les conventions de Genève.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guy Lengagne](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72368

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 février 2002, page 508

**Réponse publiée le :** 4 mars 2002, page 1235